



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 8 février 2011 à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de **Monsieur Denis BAUR, Maire**

Séance du 8 février 2011

Présents: Messieurs Roland DI BARTOLOMEO, Christophe THILL Mademoiselle Isabelle RENOIR,
Messieurs Walter BELLOFATTO, Didier KAIZER, Pascal BORRE, Alain DURRINGER, Mesdames Valérie DECKER, Agnès REGNIER, Yolande KIEFFER, Sandrine SCHEID, Stéphanie LAUR.

Excusés: Monsieur Didier NICLOUX procuration donnée à Monsieur Roland DI BARTOLOMEO
Madame Nicole GREFF procuration donnée à Monsieur Christophe THILL

Date de la convocation 3 février 2011

Date d'affichage : 3 février 2011

Nombre de conseillers élus : 15
Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de conseillers présents : 13

Secrétaire de séance : Mademoiselle Isabelle RENOIR

POINT N° 1 : Effacement des réseaux aériens sur V.I.C. – rue de l'Ecole

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par délibération en date du 1^{er} février 2010, le Conseil Municipal a donné son accord au projet relatif à l'effacement des réseaux sur les VICC et notamment la deuxième tranche de la rue de Gaulle et la première tranche de la rue Schuman.

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs ayant désormais compétence intégrale sur les VICC, il est proposé de reporter les crédits et les financements de cette opération vers ces travaux d'effacement sur les VIC.

Vu le projet établi par la cellule technique de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, relatif aux travaux d'effacement des réseaux pour le programme 2011, qui concerne la rue de l'Ecole, le tout pour un montant estimé de 90.000,00 € HT soit 107.640,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- **d'accepter** cette opération de travaux qui sera inscrite au budget 2011 dans le cadre du plan de financement ci-après,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération.

Plan de financement

Montant H.T. 90.000,00 €	E.R.A. sur VIC : Programme 2011 Rue de l'Ecole		
Montant TTC 107.640,00 €			
	H.T.	T.V.A	T.T.C
CCCE	36.000,00 €		36.000,00 €
Subvention exceptionnelle	25.000,00 €		25.000,00 €
Commune	29.000,00 €	17.640,00 €	46.640,00 €
	90.000,00 €	17.640,00 €	107.640,00 €

POINT N° 2: Subvention à l'association « Eclos » 2011

Rapporteur : Monsieur Christophe THILL

L'Association « Eclos » qui gère le périscolaire à KANFEN a présenté son budget prévisionnel pour l'année 2011.

Le budget s'élève à 105.612,30 € incluant la subvention municipale de 32.000,00 €.

Afin de faire face aux dépenses de fonctionnement, l'Association demande à la commune de lui verser un acompte de 80% sur cette subvention qui sera soumise à la décision du Conseil Municipal lors du vote du budget primitif pour l'exercice 2010.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- **d'accepter** le versement de cet acompte de 80% soit une somme arrondie à 25.712,00€.

POINT N° 3 : Contribution financière aux frais de fonctionnement du SDIS

Rapporteur : Monsieur Walter BELLOFATTO

Il appartient au Conseil Municipal de voter chaque année le montant de la contribution financière revenant au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle au titre de ses frais de fonctionnement.

La contribution annuelle pour l'année 2011 s'élève à 13.647,36 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- **d'accepter** la participation financière demandée,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.